

LECTURE DÉCOUVERTE N°6**Le rôle de Jacques Maurice dans le tournage en Touraine
du film « Une ténébreuse affaire » d'après Balzac****Francine Fellrath et Monique Zollinger**

Dans les Fonds Privés, sous la cote FP 091, figurent les archives léguées par Jacques Maurice (1901-2001) qui fut membre de la SAT dès 1943¹, son trésorier adjoint de 1954 à 1961, puis secrétaire général adjoint de 1961 à 1979². Ces documents ont été une source d'informations précieuses³ pour la préparation de deux des affiches de **l'exposition Balzac organisée par la SAT à la chapelle St Libert** du 20 avril au 5 mai 2019. Le présent article vient en **complément** et permet de resituer le rôle de Jacques Maurice dans le tournage du film, toujours disponible auprès de l'INA⁴. Pour comprendre la démarche qui fut la sienne on ne peut que recommander la (re)lecture d'« Une ténébreuse affaire » (1841) avant le visionnage du film, très fidèle au roman, réalisé en Touraine pour l'ORTF en 1974.

Les recherches de Jacques Maurice :

Jacques Maurice, instituteur, directeur d'école, conservateur du Musée Balzac à Saché, est l'auteur de plus de cent-trente publications parues dans diverses revues, tels *Le Bulletin des Amis du Vieux Chinon*, *le Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, *le Bulletin des Amis de Saché*, ainsi que *la Revue du Val de l'Indre*. Infatigable chercheur, érudit local, il a effectué de nombreuses études des communes d'Indre-et-Loire ainsi que de l'œuvre de Balzac.

En 1965, il publie un article⁵ intitulé *La transposition géographique dans « Une Ténébreuse Affaire »*. Dans le roman, comme souvent, Balzac s'est inspiré de faits connus, dans un univers familier, mais en prenant soin de changer les noms des personnages et des lieux. Dans le cas d'« Une ténébreuse affaire », il s'agit d'évènements survenus chez un sénateur, ami de sa famille, en Touraine. Dans son article, Jacques Maurice dresse un parallèle minutieux entre réalité et fiction.

Les faits réels commencent le 23 septembre 1800, à Azay-sur-Cher en Touraine, avec l'enlèvement du sénateur Clément de Ris, membre de l'Administration de l'Indre-et-Loire, membre du Sénat en l'An VII, comte de Marny en 1810 et Pair de France sous la Restauration. D'une part, Clément de Ris disparaît mystérieusement de son château de Beauvais, enlevé par six cavaliers masqués. D'autre

¹ Pierre Leveel, *BSAT*, XLVII, 2001, 5-6

² Pour une synthèse voir Monique Zollinger, *BSAT*, LXII, 2016, pp. 147-162 et pour le détail : *BSAT*, XXXI, 1955, 95 et *BSAT*, XXXII, 1958, 81-82 ; *BSAT*, XXXIII, 1961, 25 ; *BSAT*, XXXIV, 1964, 29 ; *BSAT*, XXXV, 1967, 33 ; *BSAT* XXXVI, 1970, 33 ; *BSAT* XXXVII, 1973, 187 ; *BSAT*, XXXVIII, 1976, 31

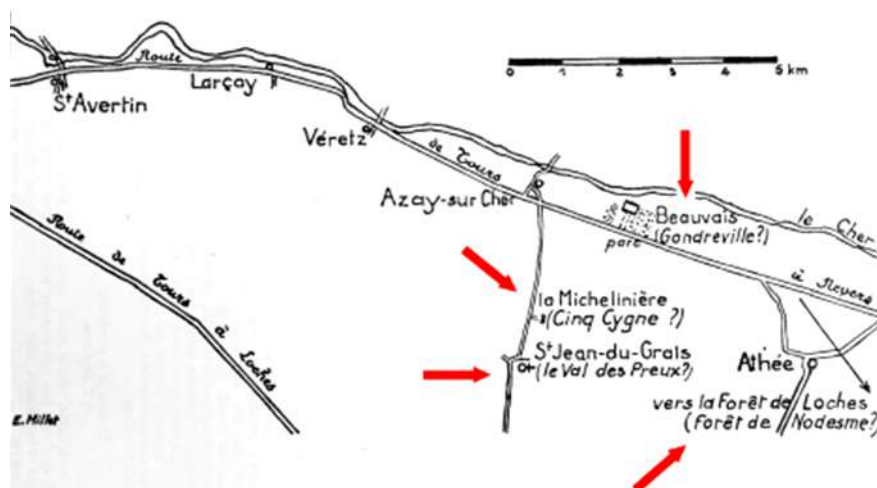
³ Il faut noter, à propos de ce tournage, que Jacques Maurice a légué à la SAT ses travaux, publiés ou non, des dessins de sa main, des courriers, travaux d'élèves ainsi que des exemplaires des nombreux articles et photos de la NR.

⁴ Pour le télécharger, il suffit de remplir un formulaire et de s'acquitter de moins de 3€ à cette adresse <https://madelen.ina.fr/recherche?q=Une%20T%C3%A9n%C3%A9breuse%20affaire%20Alain%20Boudet>

⁵ Jacques Maurice, « La transposition géographique dans « Une Ténébreuse Affaire », *L'Année balzacienne*, 1965, Paris. Éditions Garnier Frères, p. 233-238.

part dans le roman⁶, où l'affaire se déroule à Arcis-sur-Aube, en Champagne, en 1803, Malin, représentant du peuple sous la Terreur, conseiller d'état sous l'Empire, comte de Gondreville, et Pair de France sous la Restauration, est enlevé, lui, par cinq cavaliers masqués en son château de Gondreville. Curieuse similitude !

La ressemblance entre les châteaux et leur environnement saute aux yeux selon Jacques Maurice : le château de Beauvais et celui de Gondreville du roman ; La Michelière et le château des Cinq-Cygne, à un quart d'heure à cheval du précédent ; le prieuré de Saint-Jean-du-Grais et l'abbaye du Val des Preux ; sans oublier, à proximité, la forêt de Loches qui est devenue la forêt de Nodésme sous la plume de Balzac. Dans la réalité, comme dans la fiction, cette affaire est avant tout politique puisqu'il s'agit pour Fouché de discréditer des royalistes qui auraient conspiré contre Bonaparte. Le sujet est traité comme un roman policier, d'espionnage, par Balzac.



« Une ténébreuse affaire » : transposition des sites, J. Maurice (coll SAT FP 091 09)

La préparation du tournage :

Au début des années 1970, dans le cadre de l'émission « Petit écran, grand roman », l'ORTF souhaite produire un film tiré de la « Ténébreuse affaire ». Le projet est confié à Alain Boudet qui a déjà porté à l'écran des adaptations d'autres romans de Balzac : « Béatrix » en 1967 ; « Eugénie Grandet » en 1968. Le réalisateur se rend dans l'Aube, lieu où Balzac a situé le roman, mais il est déçu par les sites ; le château d'Arcis-sur-Aube et autres lieux similaires ne lui semblent pas conformes aux descriptions de Balzac ni adaptés au tournage. Ce qui peut s'expliquer par le fait que Balzac ne s'est pas déplacé à Arcis-sur-Aube avant la publication de la « Ténébreuse affaire » mais seulement un peu plus tard, avant d'écrire « Le député d'Arcis » dont l'action se déroule dans la même région. Dans une lettre à Madame Hanska, il mentionne sa visite éclair à Arcis, probablement entre le 9 juin et le 12 juillet 1842⁷, soit clairement après l'édition de la « Ténébreuse affaire » en 1841.

Alain Boudet confiera qu'il découvrit chez des amis l'article de Jacques Maurice sur le sujet qu'il défrichait. Dès lors, il n'est pas surprenant que le réalisateur explore les possibilités ouvertes par cette étude de la transposition des sites et envisage de replacer l'intrigue sur sa terre d'origine, pour plus d'authenticité. Il décide donc de s'attacher la collaboration de Jacques Maurice qui connaît si bien Balzac et la Touraine qu'il a tant explorée en quarante ans de carrière d'enseignant.

⁷ Smethurst (Colin), « Introduction à l'étude du Député d'Arcis », *L'Année balzacienne*, 1967. Paris. Éditions Garnier Frères, pp. 223-240.

Dès décembre 1973 le cinéaste et son conseiller se mettent en chasse. « Tous les matins, il venait me chercher et nous allions de château en château. Je lui en ai montré vingt-deux », déclare Jacques Maurice à la NR⁸. Dans le Fonds Privé 091 09, figure cette liste des châteaux avec des annotations portant sur les contacts établis avec les propriétaires et les rendez-vous pris pour les visites.



Alain Boudet⁹



Jacques Maurice¹⁰

Les sites où se sont déroulés les faits réels ayant inspiré Balzac ne sont pas retenus : le château de Beauvais a subi une restauration importante qui en a modifié le style ; La Michelinière est aussi écartée car Balzac avait quelque peu embelli son apparence dans le roman. Il fallait également trouver un lieu de captivité en forêt et un tribunal. C'est ainsi que furent retenus : La Mauclergie dans le parc de Candé (Monts) ; le château du Rivau (Lémeré) ; le château de Grillemont (La Chapelle-Blanche-St-Martin) ; la Taille de Saint-Nicolas dans la forêt de Loches et la salle des assises du Palais de justice de Tours.

Le choix des châteaux revêt une importance particulière car ce sont les détails de la topographie des lieux et de l'architecture qui ont permis d'établir la « transposition topographique » de l'article de Jacques Maurice en 1965. Ainsi Gondreville doit être l'un des plus remarquables domaines, avec une belle grille d'entrée encadrée de pavillons de gardien. Le château de Cinq-Cygne doit avoir notamment deux grosses tours et un escalier extérieur placé dans une tour octogonale. Le château du Rivau sera celui de Cinq-Cygne, Grillemont, celui de Gondreville, mais la maison de gardien de Gondreville sera la Mauclergie de Candé.

Le tournage en décors naturels :

Il faut rappeler brièvement l'intrigue du roman : le sénateur Malin est enlevé dans son château de Gondreville où son régisseur, Michu, est logé dans le pavillon d'entrée. Deux policiers parisiens, envoyés par Fouché, sont chargés de l'enquête. Non loin de là, Laurence de Cinq-Cygne accueille dans son château ses cousins les Simeuse et les Hauteserre. Le sénateur, après un séjour dans un cachot souterrain de la forêt de Loches, sera libéré mystérieusement. Michu et les cousins de Laurence de Cinq-Cygne seront arrêtés, à tort, et Michu, innocent, condamné à mort.

Au cours du tournage qui se déroule du 6 août au 12 septembre 1974, les équipes s'emploient à reconstituer les détails si abondants dans le roman de Balzac. La première étape, à partir du 6 août,

⁸ N.R du mardi 8 juillet 1974, « Balzac et la télévision, un conseiller éclairé pour « une ténébreuse affaire » : Jacques Maurice ». Il faut noter que, à propos de ce tournage, les nombreux articles et photos de la NR n'ont pas été conservés dans les archives du journal, contrairement aux exemplaires de Jacques Maurice qui ont été légués à la SAT.

⁹ Photo NR dans Fonds Privés SAT, FP 091 09

¹⁰ Photo BSAT, XLVII, 2001, p. 6

prend place au fond du parc de Candé et concerne surtout les scènes avec les Michu, à la Mauclergie, pavillon de chasse qui figure bien le pavillon d'entrée de Gondreville. Il faut souligner que, dans la deuxième quinzaine de juillet, des techniciens étaient venus aménager le décor en ajoutant à ce pavillon de chasse, une grille impressionnante et, de l'autre côté, une deuxième construction identique qui paraissait aussi authentique que l'autre.



Le pavillon des Michu à Gondreville (La Mauclergie de Candé¹¹)

L'équipe de tournage s'installe ensuite au Tribunal de Tours où pendant deux jours, les 19 et 20 août, les acteurs, techniciens et 80 figurants locaux costumés vont participer à créer une atmosphère à la fois passionnée et solennelle dans la salle des assises d'où tout détail anachronique avait été éliminé. La NR rapporte quelques rencontres insolites place Jean Jaurès, entre des passants tourangeaux et des figurants habillés pour le film et mangeant un sandwich.



Le procès des cinq inculpés dont Michu à droite (Salle des assises, Tours)

¹¹ Photo NR durant le tournage. Les cavaliers sont les cousins de Laurence de Cinq-Cygne

Ensuite les équipes du film se déplacent en forêt de Loches, pour les scènes de captivité et de libération du sénateur, avant de continuer au château de Grillemont à la Chapelle-Blanche (château de Gondreville) où sont tournées les scènes de l'enlèvement et les enquêtes des policiers.



Les deux policiers arrivent à Gondreville (Grillemont)

Puis fin août le tournage se poursuit au château du Rivau où, là aussi, des aménagements permettront de se rapprocher des descriptions du roman de Balzac. Par exemple les techniciens ont construit de toutes pièces un portail en pierres vieilles, en réalité en polystyrène ; transformé une remise en très belle écurie en utilisant bois et cuir ; aménagé des accès pour faciliter le tournage des scènes d'intérieur. Le choix de ce site est bien conforme au roman dans lequel le château de Cinq-Cygne est caractérisé par des tours et un escalier extérieur dans une tour octogonale (qui avait disparu à La Michélinière) et par une grande pelouse divisée par une allée.



L'arrestation à Cinq-Cygne (Château du Rivau)

La diffusion du film et les réactions :

Lors de la diffusion par l'ORTF sur la première chaîne, le mercredi 9 juillet 1975, dans le cadre de l'émission « Petit écran, grand roman », Marcel Jullian, qui présente le film, insiste sur l'intrigue policière (de « police politique ») et sur l'atmosphère qui, dès la première image, rappelle « Il était une fois dans l'Ouest ». Dans les jours qui suivent, un collègue de Jacques Maurice, lui aussi balzacien

érudit, enseignant au Lycée d'Auxerre¹², donne une analyse argumentée des points forts de l'adaptation d'« Une ténébreuse affaire ». Il a particulièrement apprécié le choix du pavillon de Michu, conforme au roman, ainsi que les figures de Corentin (l'un des policiers), Laurence de Cinq-Cygne et de Michu. Il souligne la justesse de ton de l'enlèvement du sénateur et du procès mais regrette le jeu un peu caricatural de Peyrade (l'autre policier), l'arrogance de Corentin dans certaines scènes et la conclusion un peu rapide avec la révélation finale attribuée au policier lui-même.

Les magazines de programmes télévisés avaient annoncé ce film en soulignant une « réalisation soignée mais statique, avec des effets parfois un peu trop appuyés » (NR). D'autres (source : TV 70) saluent le caractère très convaincant des interprètes mais regrettent « cependant la réalisation d'Alain Boudet [qui] nuit quelque peu à la cohérence du projet par sa recherche trop systématique de cadrages insolites, l'abus des gros plans et par des effets souvent trop théâtraux ».

Jacques Maurice, qui figure au générique du film en qualité de Conseiller historique, a joué ce rôle à tous les stades : en amont, par ses recherches qui ont attiré l'attention sur la région d'origine de l'intrigue ; pendant le repérage, grâce à sa connaissance remarquable de la Touraine et de l'œuvre de Balzac ; pendant le tournage, où il a pu voir que les détails de ses observations étaient pris en compte par un réalisateur lui-même féru de Balzac.

¹² Lettre de Jean-Claude Moreau du 28 juillet 1975, 5 pages (source : SAT, FP 091 09)